



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le vendredi 9 décembre 2011 — N° 75

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 46.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant les clubs entrepreneurs étudiants des Îles-de-la-Madeleine et de Gaspé qui se sont distingués lors du 19<sup>e</sup> Colloque annuel de l'Association des clubs entrepreneurs étudiants.

---

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à un grand historien de la Côte-Nord, M. Pierre Frenette.

---

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de transmettre ses vœux aux citoyens de Jean-Lesage

---

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant la communauté atikamekw de Manawan.

---

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Léo Ouellet et Réal Malenfant de Saint-Hubert.

**9 décembre 2011**

---

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant Mme Lisette Savaria, artiste-peintre de Saint-Augustin de Mirabel.

---

M. Gauvreau (Groulx) fait une déclaration concernant les progrès de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

---

Mme St-Amand (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner l'adoption du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la pharmacie.

---

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le Prix Dollard-Morin à M. David Guilmaine.

---

M. Auclair (Vimont) fait une déclaration afin de transmettre ses vœux aux citoyens du comté de Vimont.

---

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 15.

---

Moment de recueillement

9 décembre 2011

---

### Présentation de projets de loi

Mme Roy (Lotbinière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 498 Loi sur la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 498.

### Dépôts de documents

M. le président dépose :

Le rapport de mise en oeuvre du plan d'action de l'Assemblée nationale en matière de développement durable, pour l'année 2010-2011.

(Dépôt n° 938-20111209)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui a procédé à des auditions publiques sur les sujets suivants : le 21 septembre 2011, sur l'examen du rapport annuel 2009-2010 de Services Québec et du rapport indépendant sur l'application de la *Loi sur Services Québec*; puis le 22 septembre 2011, sur la Vigie relative au projet Dossier de santé du Québec; et enfin le 3 novembre 2011, sur le suivi au 24<sup>e</sup> rapport de la commission concernant la gestion des contrats présentant des situations à risque au ministère des Transports. La commission s'est également réunie en séances de travail les 20, 21 et 22 septembre ainsi que le 3 novembre et le 7 décembre 2011 relativement à ces mandats. Le rapport contient 9 recommandations.

(Dépôt n° 939-20111209)

**9 décembre 2011**

---

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 6, 7 et 8 décembre 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions concernant l'organisation des services policiers.

(Dépôt n° 940-20111209)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

\_\_\_\_\_

À 11 h 33, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 11 h 41.

\_\_\_\_\_

### **Motions sans préavis**

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 30 et 31 janvier ainsi que les 1<sup>er</sup>, 2, 3, 6, 7, 13, 14 et 15 février 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

9 décembre 2011

---

Institut national de la recherche scientifique  
Solidarité rurale du Québec  
Communauté métropolitaine de Québec  
Ville de Montréal  
Ville de Québec  
Ville de Longueuil  
Ville de Laval  
Ville de Gatineau  
Ville de Sherbrooke  
Ville de Trois-Rivières  
Ville de Saguenay  
Ville de Lévis  
Ville de Terrebonne  
Regroupement des offices d'habitation du Québec  
Conférence des tables régionales de concertation des aînés  
Place aux jeunes en région  
Table de concertation des forums jeunesse régionaux  
Fédération québécoise des municipalités  
Association québécoise des centres de la petite enfance  
Association des garderies privées du Québec  
Union des municipalités du Québec  
Association des transports collectifs ruraux du Québec  
Association des directeurs municipaux du Québec  
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec  
Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent  
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité  
Fédération des coopératives forestières  
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec  
CSN  
FTQ  
Mouvement Desjardins  
Coalition Poids  
Comité Mine de rien (citoyens Saint-Camille)  
Centre de recherche sur le développement territorial  
Roméo Bouchard  
Marc-Urbain Proulx  
Bernard Vachon  
Gaëtan Ruest  
Patrice LeBlanc  
André Larocque  
Bruno Jean  
Danielle Lafontaine

9 décembre 2011

---

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador  
Administration régionale Kativik  
Société Makivik  
Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec  
Réseau des associations touristiques régionales associées  
du Québec  
Table de concertation des personnes réfugiées et immigrantes  
Communauté métropolitaine de Montréal  
Union des producteurs agricoles  
Association des centres locaux de développement  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Commission des partenaires du marché du travail  
Fédération des commissions scolaires du Québec  
Association des commissions scolaires anglophones du Québec  
Regroupement des conseils régionaux de l'environnement  
du Québec  
Association québécoise d'établissements de la santé et  
des services sociaux  
Deux Conférences régionales des élus  
Accès transports viables  
CSQ  
Commission de la capitale nationale du Québec

Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

Que la durée maximale de l'exposé de chacun des individus soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 20 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

Que la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

**9 décembre 2011**

---

Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

Que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 19.1 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

9 décembre 2011

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 94 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, informe l'Assemblée que le délai de quinze jours au cours duquel l'Assemblée devait prendre en considération le rapport de la Commission de l'administration publique, qui a été déposé le 9 décembre 2011, concernant les auditions portant sur l'examen du rapport annuel 2009-2010 de Services Québec et du rapport indépendant sur l'application de la *Loi sur Services Québec*; la Vigie relative au projet Dossier de santé du Québec; et le suivi au 24<sup>e</sup> rapport de la commission concernant la gestion des contrats présentant des situations à risque au ministère des Transports, commencera à courir à compter du 14 février 2012.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Projets de loi du gouvernement**

##### *Adoption*

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 39 est adopté.

#### **Projets de loi d'intérêt privé**

##### *Adoption du principe*

M. Mamelonet (Gaspé) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie, soit adopté.

**9 décembre 2011**

---

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

*Adoption*

M. Mamelonet (Gaspé) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

*Adoption du principe*

M. Gauvreau (Groulx) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant Club de curling de Rosemère Inc., soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

*Adoption*

M. Gauvreau (Groulx) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant Club de curling de Rosemère Inc., soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

---

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

M. Vallières, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques, soit adopté.

**9 décembre 2011**

---

Un débat s'ensuit.

---

À 12 h 16, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 12 h 43.

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Vallières, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, proposant que le projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 120 est adopté.

---

M. Moreau, ministre des Transports, propose l'ajournement des travaux au mardi 14 février 2012, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 50, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 14 février 2012, à 13 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**